

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 JANVIER 2019 A 18H00

Convocations 18 janvier 2019

Affichage le 18 janvier 2019

**Présents : J. CHAMPETIER, B. PANTEL, N. AJASSE, G. WILLAIN, H. FALGARI,
D. FRACH, G. PASCAL, P. ROUSSOTTE, Ch. SERRE.**

Absents excusés : E. CHAROUSSET, S. FOURNIS, J. FRACH, I. PERETTI

Procurations de : Éric CHAROUSSET pour Christophe SERRE

Lecture du compte rendu de la séance précédente et accord à l'unanimité des membres présents.

Madame Le Maire demande au conseil s'il est d'accord pour rajouter une délibération à la séance concernant les demandes de CUa et CUb.

Le conseil est d'accord pour rajouter cette délibération.

Ouverture de la séance.

Madame Le Maire expose au conseil qu'il serait nécessaire de faire payer les demandes de CUa et CUb. Ces demandes sont faites en général lors de la vente de terrains ou de maisons.

Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, REFUSE à la majorité des membres présents ou représentés de faire payer les demandes d'urbanisme. (Pour 1 Contre 7 Abstention 2). Le conseil souhaite que les communes restent un service public gratuit.

AMENDES DE POLICE 2019

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de demander l'inscription de la commune au titre des amendes de police pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame Le maire et vu que la commune n'a pas sollicité cette aide pour l'année 2018

DECIDE de demander l'inscription de la commune de VERFEUIL au titre des amendes de police pour l'année 2019.

Un dossier sera déposé la semaine 5 auprès du Département du Gard pour un montant de 28 280.00€ HT soit 33 936.00€ TTC, accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

OUVERTURE D'UN POSTE CATEGORIE C ADJOINT ADMINISTRATIF

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif territorial afin de remplacer la secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01 mai 2019.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire vu la déclaration de vacance d'emploi créé le 17.11.2018 sous le numéro 2018-11-9110

DECIDE de donner son accord à cette création de poste de 21h temps non complet.

(Unanimité des membres présents et représentés.)

DECISIONS MODIFICATIVES

Madame expose au conseil municipal qu'il serait nécessaire d'effectuer un virement de crédit de 15500€ du compte 2116 vers le compte 1641 afin de régulariser le montant des emprunts du SIVOM. En effet début 2018 on a régularisé des dépenses omises en 2017.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE /

Augmentation du compte 1641 de 15 500€

Diminution du compte 2116/030 de 15 500€

QUESTIONS DIVERSES

Madame Le maire présente au conseil le devis pour l'achat de 50 chaises il est de 1520.40€ avec le chariot offert.

Les drapeaux ont subi des dommages suite aux journées de vent. Une commande est en cours pour la somme de 251.76€. Les guirlandes électriques sont à revoir. La commune va acheter des fils lumineux et les employés vont les reprendre.

Le cahier de doléances ET le courrier du Président de la République sont dans le hall de la mairie à la disposition des administrés.

« Les gilets jaunes » représentés par Mme BISOTTO ont demandé la salle des fêtes pour organiser une réunion. Le conseil est d'accord pour proposer des dates en fonction des disponibilités de la salle des fêtes. L'assurance responsabilité sera demandée.

M. RIGAULT demande une autorisation pour changer son compteur électrique de place. Cela induirait une extension de réseau qui serait à la charge de la commune. Le conseil émet un avis défavorable et souhaite connaître les raisons de cette demande.

L'ARS mandate Madame Le Maire pour établir un constat dans un logement mis en location. M. WILLAIN sera également présent.

Madame Le Maire donne lecture d'un courrier de M. QUITTARD Cyril concernant le fossé en bordure de son terrain. Il est décidé de demander un devis avec des buses de diamètre 800, de prévoir ces dépenses au budget et de réaliser rapidement ces travaux.

Une formation concernant les risques inondations doit être organisée. Les élus qui le souhaitent doivent se faire inscrire.

L'UT de Bagnols a demandé par courrier recommandé au domaine de GRESSAC que les blocs de pierre déposés en bordure de la départementale soient retirés.

Le SMEG nous a mandaté la cotisation finale consommation d'énergie du 3ème trimestre 2018 pour la somme de 1062.00€.

Le SDIS nous a envoyé un nouvel appel à cotisation pour la somme de 17 082.12€.

La Réunion de la gendarmerie aura lieu le 07 février 2019 à 11h00, M. Denis FRACH représentera la commune.

La maison de l'eau a fourni gratuitement 54 gobelets plastiques pour les écoles.

Il faudra prendre rendez vous chez un notaire pour finaliser la vente de terrains à M. BOURDILLON.

Madame Le Maire informe le conseil que M. Nicolas VANIER réalisateur est à la recherche de décors naturels pour un long métrage « Mon ami Poly ». L'action de ce film se situera dans les années 1960 et se déroulera au cœur d'un village et dans la campagne. Le tournage se déroulera entre mai et juillet 2019. La commune de VERFEUIL a retenu son attention et on doit rencontrer M. VANIER entre le 03 février et le 08 février 2019.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

